

ASBL PETIT ELEVAGE DE HESBAYE
F.P.S.E.A.B.C DE LIEGE * A.I.W.E.A.C.B.C.
REGLEMENT DU EXPO & VENTE 2019.

Pépinières JARDI-STYLE 151, Rue de Namur – 4280 AVIN – HANNUT

Jeudi 3/10/2019 : enlogement entre 16h00 et 22h00

Vendredi 4/10/2019 : journée pédagogique réservée aux écoles.

Samedi 5/10/2019 : de 9h00 à 22h00 : expo & vente (vente jusqu'à 18h00)

Dimanche 6/10/2019 : de 9h00 à 16h30 : expo & vente.

Notre bulletin d'inscription tient lieu d'invitation

- 1- L'expo & vente est organisé, sans jugement, suivant le règlement et est ouvert à tous les animaux de basse-cour, jeunes ou adultes.
- 2- **Les animaux seront en-logés le jeudi 3/10/2019 entre 16h00 et 22h00, et la reprise des animaux sera faite le dimanche 6/10/2019 entre 16h30 et 17h30.**
- 3- Pendant la durée de notre expo & vente, il est interdit, et ce, quelle qu'en soit la cause, de toucher, de taquiner les animaux, de sortir ceux-ci des cages. Les animaux pourront être retirés des cages uniquement en présence d'un membre du comité organisateur. Dans leur propre intérêt, cette règle est également valable pour les propriétaires des animaux exposés. *Les sujets vendus pourront être emportés dès leur achat.*
- 4- L'asbl se réserve le droit d'accepter ou de refuser des exposants. Les bulletins d'inscription seront acceptés au fur et à mesure de leur rentrée, mais les inscriptions seront automatiquement terminées dès que le total d'animaux pouvant être admis dans nos installations sera atteint.
- 5- La date du 27/09/2019 constitue la limite normale des inscriptions, mais il est possible que la clôture se situe avant celle-ci. Les exposants ont donc intérêt à renvoyer leur bulletin d'inscription le plus tôt possible après réception du règlement-programme.
- 6- Les mesures qui précèdent seront appliquées rigoureusement, il sera d'ailleurs matériellement impossible d'y déroger.
- 7- Le nombre de sujets par exposant n'est pas limité.
- 8- Tous les éleveurs, acceptant les conditions de ce règlement, peuvent participer à notre expo & vente.
- 9- Une surveillance sera exercée durant notre expo & vente. Toutefois, notre asbl décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage occasionné par n'importe quelle cause aux animaux et aux personnes.
- 10- *Tous les animaux, mis en présentation ou en vente dans notre expo & vente, doivent respecter les normes d'exposition : bague ou tatouage, vaccination obligatoire, bon état de santé de l'animal. Les sujets doivent être porteurs d'une identification reconnue par l'E.E. Les oiseaux aquatiques et de parc, nés à partir de 2005, devront obligatoirement porter la bague reconnue par la F.N. ; concernant les lapins : depuis le 1^{er} juillet 2016, la vaccination contre le RHD1 et le RHD2 est OBLIGATOIRE.*
- 11- Le responsable de l'expo & vente pourra, le cas échéant, retirer les animaux non conformes à ces règles. L'ASBL ne sera pas tenue responsable en cas de vice de procédure.

- 12- L'éleveur indique son prix de vente. L'asbl l'augmentera de 10% et ce montant sera le prix affiché pour la vente du sujet. L'éleveur, le dimanche (à partir de 16h30), recevra la somme de ses prix de vente (sans les 10% d'augmentation) pour les sujets vendus. Comme il est de mise dans le petit élevage, toute inscription d'un sujet, présent ou absent est due.**
- 13- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation sur le site de l'expo & vente.**
- 14- Les bulletins d'inscription et le montant des droits de participation doivent parvenir avant le 27/09/2019, au compte IBAN BE 36 004 2022 1881 de l'asbl Petit Elevage de Hesbaye. La liste d'inscription sera complétée par l'exposant, en indiquant la race, la variété, MA (mâle adulte), MJ (mâle jeune), FA (femelle adulte), FJ (femelle jeune). Pour les volailles indiquer GV (grande volaille) ou VN (volaille naine).**
- 15- Tous les cas non prévus seront tranchés par le comité organisateur**
- 16- La nourriture spéciale pour animaux de parc doit être fournie par l'éleveur en quantité suffisante pour la durée de la manifestation**
- 17- Les adhérents à notre asbl, en ordre de cotisation depuis au moins 3 mois, bénéficient de conditions privilégiées.**

Une copie des certificats de vaccination sera remise au secrétariat lors de l'en-lèvement et conservée par l'asbl.

Contacts, renseignements, inscriptions :

Asbl Petit Elevage de Hesbaye, 15, rue du Centre – 4280 – HANNUT

Patrick WILLEMS, President- gsm: 0472.59.94.81.

Mail: petitelevagedehesbaye@hotmail.com

Site : <http://www.petitelevagedehesbaye.be>